

## LE CONGRÈS CANADIEN-POLONAIS

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park, Lib.):** Monsieur le Président, le Congrès canadien-polonais est un organisme cadre qui regroupe plus de 240 organisations représentant des Canadiens d'origine polonaise.

Le congrès est actif dans plusieurs domaines. Il aide les nouveaux arrivants à s'installer et il favorise les bonnes relations entre les divers groupes ethniques et culturels partout au Canada.

Au cours de son histoire, le congrès a participé au développement d'un Canada fort et uni et a souvent donné des avis et des conseils aux gouvernements fédéral et provinciaux par le truchement de mémoires et de communications personnelles.

Je suis donc très heureux d'annoncer que le Congrès canadien-polonais a choisi de tenir à Ottawa sa réunion annuelle de 1995 qui a lieu cette semaine. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux délégués de toutes les provinces et de toutes les régions qui amorcent cette réunion annuelle en visitant aujourd'hui la Chambre des communes.

\* \* \*

● (1410)

[Français]

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, le *Globe and Mail* nous apprend que le gouvernement s'appête à réduire la rémunération maximum assurable dans le cadre du régime d'assurance-chômage.

Cette diminution constituera la plus importante réduction de taxe effectuée par ce gouvernement, mais elle profitera essentiellement aux Canadiens à revenu élevé qui paieront ainsi moins pour financer le régime d'assurance-chômage, tandis que les travailleurs précaires et saisonniers, pour leur part, recevront moins en prestations.

Le ministre lui-même affirmait que la croissance du maximum de la rémunération améliorerait la redistribution du revenu. Il sait ce qu'il fait.

Nous avons hâte de voir le projet, longtemps retardé, de réforme de l'assurance-chômage. Ce gouvernement qui prétendument s'occupe des vrais problèmes du monde n'a pas osé le déposer avant le référendum. Oui, nous allons en manger une belle.

\* \* \*

[Traduction]

## LE CANADA ATLANTIQUE

**M. Leon E. Benoit (Végréville, Ref.):** Monsieur le Président, il me semble que les libéraux protestent trop.

Parlons oppression aux membres du traditionnel club des copains de la région de l'Atlantique. C'est le ministre libéral des Pêches qui voudrait faire payer des droits de déglacage à un port qui n'est jamais pris par les glaces. C'est le ministre libéral des

## Article 31 du Règlement

Ressources humaines qui a fait transporter par avion des Canadiens de la région de l'Atlantique en Ontario. Ce sont des politiciens libéraux provinciaux qui ont surveillé les présences à des réunions publiques. Ce sont ces politiciens qui perpétuent le système politique oppressif d'aide et de népotisme. La vérité fait mal.

Les réformistes défient ouvertement le système politique du Canada atlantique. Aux Canadiens de cette région, nous offrons l'espoir et l'autonomie, comme on peut le voir grâce à des propositions comme Atlantica, qui conclut des alliances avec l'est des États-Unis. Cela créera des emplois.

**Le Président:** Le député m'a inquiété l'espace d'un instant. Je pensais qu'il allait commencer à réciter Shakespeare.

\* \* \*

[Français]

## LE CHEF DU BLOC QUÉBÉCOIS

**M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.):** Monsieur le Président, le chef du Bloc québécois n'a pas surpris grand monde mardi dernier en annonçant qu'il pose sa candidature à la succession de Jacques Parizeau.

Il n'a pas non plus surpris qui que ce soit lorsqu'il a annoncé son intention de s'occuper prioritairement des finances publiques du Québec. À vrai dire, l'état désastreux des finances publiques du Québec oblige tous les prétendants au trône à promettre de s'y attaquer en priorité.

Là où il a surpris et déçu, c'est quand il a annoncé qu'il ne signerait jamais une nouvelle entente constitutionnelle. Le successeur potentiel de Jacques Parizeau doit respecter le verdict populaire du 30 octobre et travailler, comme le lui demande la population du Québec, au renouvellement du fédéralisme canadien. Si son obsession séparatiste ne le lui permet pas, qu'il renonce au trône et qu'il laisse sa place à quelqu'un qui sera plus respectueux de la volonté de la population.

\* \* \*

## LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, hier soir, l'autre Chambre a finalement voté en faveur du contrôle des armes à feu.

Nos démarches, qui ont commencé il y a six ans, ont enfin abouti. Nous sommes dorénavant munis d'un outil qui permettra d'améliorer la sécurité publique. Ce combat a mobilisé nombre de personnes qui, comme moi, croyaient fermement qu'un contrôle plus serré s'imposait. J'aimerais les remercier de leur dévouement et de leur ténacité.

À la veille du triste anniversaire du massacre de Polytechnique, le Parlement aura entendu les doléances des familles des victimes. Nous, les propriétaires responsables d'armes à feu, savons qu'avec des privilèges viennent aussi des obligations et c'est pourquoi la loi sera respectée. Nous devons cependant demeurer vigilants et nous continuerons de surveiller l'application de la loi et de ses règlements.